

FRANCE
**STAGE PREPARATIONS AUX PLANTES ET HUILES
ESSENTIELLES**
23-24 JUILLET 2022

NOM, PRENOM	
ADRESSE	
NPA, LOCALITE	
TEL FIXE ET MOBILE	
ADRESSE E-MAIL	

DATES : 23 et 24 juillet 2022

LIEU : Le Fuzier-Laval (près de Grenoble) – tél. 06 19 75 60 03 ;

e-mail : dorothee.manchon@gmail.com

COÛT : € 100.- + matériel 20.- = € 120.- à apporter sur place (pas de chèques)

PROGRAMME

Samedi

9h 30 accueil, café, thé, croissants
10h-12h visite de la culture de plantes médicinales
12h-13h repas (chacun/e apporte son repas, que nous pouvons réchauffer au besoin)
13h - 16h préparations aux plantes : macérat, alcoolature, teinture-mère...
Dès 16 h environ dans la mesure des possibilités, partage avec Dorothee (apiculture, shiatsu
équino) – temps libre
18h30 repas convivial (raclette ou fondue, boisson, dessert € 10.-)

Dimanche

9h30 accueil, café, thé, croissants
10h - 12h élaboration d'élisirs floraux (si vous en avez un, apportez votre pendule
pour mesurer le taux vibratoire des plantes et préparations)
12h - 13h repas (chacun/e apporte son repas, que nous pouvons réchauffer au besoin)
13h - 16h préparations aux plantes et huiles essentielles (baume, émulsion...)

Je soussigné(e) m'inscris au stage des 23 et 24 juillet 2022

Hébergement

- Pas nécessaire
 Je souhaite bénéficier d'un hébergement (gîte si disponible ou joli camping chez l'habitant à 5 minutes pour € 9 la nuit)
 pour la nuit du samedi au dimanche
 pour 2 nuits = du vendredi au dimanche mai

Repas

Aucun

Repas en commun du samedi soir (fondue ou raclette, boisson, dessert € 10.-)

Annulation

En cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, l'ESNA se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage. Dans un tel cas, le/la stagiaire ne pourra prétendre au remboursement d'éventuels de frais déjà engagés (titre de transport, véhicule, hébergement ou autres frais accessoires).

Responsabilité

1. L'ESNA et la personne accueillant le stage déclinent toute responsabilité concernant des événements tels qu'accident entre le domicile et le lieu de stage ou sur le lieu de stage, dommages corporels ou matériels provoqués par des animaux, les conditions météorologiques ou tout autre circonstance pouvant porter atteinte à l'intégrité corporelle/psychique ou provoquer des dégâts matériels.
2. Le/la stagiaire s'engage à assumer tous les frais ou indemnités découlant d'un comportement ou d'actes causant des préjudices corporels ou matériels à des tierces personnes, à des animaux ou des biens mobiliers et immobiliers.

J'atteste avoir pris connaissances des indications et conditions susmentionnées et les accepter sans réserve.

LIEU ET DATE

SIGNATURE

2